

Carte-lettre spéciale à durée limitée et Cartes familiales d'AEF durant la 2^e Guerre mondiale

Jean GOANVIC

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 SEPTEMBRE 2014

Lors de la capitulation des armées italo-allemandes en Tunisie dans la première quinzaine de mai 1943, les communications sont extrêmement difficiles avec l'extérieur du pays. L'état-major fait imprimer des cartes-lettres spéciales à validité limitée pour donner des nouvelles aux familles. Ces cartes-lettres seront acheminées par les Alliés dès que possible après la libération de Tunis. Ces cartes-lettres sont imprimées sur du papier très fin et affranchies au tarif carte postale à 1,20 F.



La carte présentée oblitérée le 15 mai 1943 est la seule signalée en vingt-cinq ans. On notera que cette carte-lettre ne peut donner que de « bonnes nouvelles ». En effet on ne peut que biffer des mots mais rien ajouter contrairement aux cartes interzones de métropole qui permettaient d'annoncer de tristes nouvelles.

Cartes familiales d'AEF



Un arrêté du gouverneur de l'AEF du 23 août 1941 a autorisé la vente de cartes interzones pour la métropole au tarif de 1 F avec apposition d'un timbre mobile sur un support pré-imprimé unicolore vendu 20 c.

À la même période une carte familiale du même genre bicolore avec timbre imprimé sur beau papier est imprimée en Afrique du Sud.

La valeur indiquée au milieu de la carte « 1'25 » a laissé perplexe. Certains ont écrit qu'il s'agit de monnaie anglaise en shilling et pence, mais cela n'est pas possible dans le système anglais le maximum est 1/11, après on passe à 2/-.

Il paraît plus vraisemblable qu'il s'agisse d'une écriture mal interprétée : 1f25 devenu 1'25.

Si tel est le cas, reste à expliquer le tarif. Pour la métropole et les colonies on a 80 c (tarif du 1/12/39) + 20 c de support. Pour l'étranger 1,50 F (tarif du 1/1/40) sur une carte du commerce.

Il existait depuis les années 30 une Union africaine des postes (dont le siège était en Afrique du Sud) qui regroupait les colonies britanniques, portugaises, belges et l'AEF au sud de l'Afrique. Dans le tarif du 28/3/41, le tarif de la carte postale dans le régime UAP est de 1 F. L'hypothèse est donc que cette carte « en couleur » sur beau papier était prévue pour être vendue dans le cadre de ce régime au tarif de 1 F + 25 c pour le (beau) support.

La carte sans surcharge est rarissime (moins de cinq exemplaires signalés).

La carte surchargée vers 1944 n'est pas très courante ayant voyagée et difficile à trouver en neuf.